



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant certaines aliénations relatives à la maison Robert-Jellard

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 21 mai 2024

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 1582-20240521**

---

**2024**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 21 MAI 2024 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
AUDITION .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	2

Séance du mardi 21 mai 2024

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant certaines aliénations relatives à la maison Robert-Jellard (Ordre de l'Assemblée le 9 mai 2024)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata), vice-présidente

M<sup>me</sup> Dufour (Mille-Îles) en remplacement de M<sup>me</sup> Garceau (Robert-Baldwin)

M. Émond (Richelieu)

M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications

M. Poulin (Beauce-Sud)

M. St-Louis (Joliette), député ayant présenté le projet de loi

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

Intéressés :

M<sup>e</sup> Michael Douglas Kelley, notaire, accompagné de :

M. Martin Plante, copropriétaire

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 16, M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. St-Louis (Joliette), M. Lacombe (Papineau) et M<sup>me</sup> Dufour (Mille-Îles) font des remarques préliminaires.

### AUDITION

La Commission entend M<sup>e</sup> Kelley.

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Préambule : Le préambule est adopté.

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M<sup>me</sup> Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

**REMARQUES FINALES**

M<sup>me</sup> Dufour (Mille-Îles), M. Lacombe (Papineau) et M. St-Louis (Joliette) font des remarques finales.

À 11 h 45, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Roxanne Guévin

\_\_\_\_\_  
André Fortin

RG/jd

Québec, le 21 mai 2024